

Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman Novembre 2015

SOMMAIRE

Page 2

- Décisions municipales
- Recensement des frontaliers

Page 3

- Crues du Redon
- Ca c'est passé à Sciez

Page 4

- Agenda

Editorial

De la ligne T71 au Transport à Haut Niveau de Service (THNS) dans la traversée de Sciez

Trois projets sont en cours pour les déplacements dans le Bas-Chablais :

- la ligne ferroviaire Thonon Annemasse Genève (un RER local).
- la 2 x 2 voies Machilly Thonon
- la ligne T71 évoluant en THNS pour offrir sur la D1005 un déplacement Thonon-Genève (Eaux-Vives) plus rapide que le trajet en automobile. Un gain de 23 minutes est attendu en 2019.

Le trafic routier sur la commune est de 1 000 à 1 200 véhicules par heure, un peu plus dense le soir et la fréquentation de la ligne T71 a augmenté de 80 % en trois ans. Les véhicules pressentis pour ce transport seraient des bus à plancher bas pour une meilleure accessibilité, même en fauteuils roulants, 50 places assises et 25 debout.



Aménagement billetterie prévu aux arrêts et embarquée dans le bus avec paiement CB et Maestro par liaison internet 4G autorisant l'information à bord et aux arrêts de la fréquence et du parcours en temps réel. Trois arrêts sont prévus : le Port, Bonnatrait et la Mairie.

Pour notre commune, sur l'axe Bonnatrait-Mairie, le projet intègre nos futures réalisations : rond-point en haut de la route du port avec un parking-relais et un autre au droit du parking des Aigles fluidifiant la sortie par l'arrière du lotissement de l'Abélia et la desserte du domaine de Coudrée.

La voirie est réaménagée sur cet axe en remplaçant les terre-pleins centraux par une voie bus et véhicules d'urgence utilisable dans les deux sens en alternance. Un système électronique d'aide aux conducteurs du THNS permet de favoriser la circulation le matin dans le sens Thonon-Genève et inversement le soir. Le bus antagoniste circulant lui dans le flux automobile. Les deux sens de circulation automobile s'établissant de chaque côté de cette voie sont bordés par deux pistes cyclables balisées, des stationnements alternés avec des aménagements paysagers et des trottoirs sur une bonne partie du parcours.

Des voies sont aménagées à proximité des ronds-points pour permettre au bus de remonter les files automobiles et de gagner du temps.

Ainsi aménagé le THNS offrira la possibilité de lire, écouter de la musique, surfer sur le net, libéré du stress de la conduite et des aléas climatiques tout en contribuant, cerise sur le gâteau, à l'amélioration du bilan carbone du bassin lémanique.



Pierre Favre
Conseiller Municipal

Décisions municipales : Les élus votent l'élaboration du PLU

Il est nécessaire de prescrire la révision du POS valant élaboration d'un PLU. Pendant la durée d'élaboration du PLU sera mise en œuvre une concertation associant les habitants, les associations locales et les personnes concernées. Le Conseil Municipal, unanime

- PRESCRIT, sur l'ensemble du territoire communal, la révision du POS valant élaboration d'un PLU.

- VALIDE la poursuite des objectifs suivants :

Intégrer au document d'urbanisme, ce qui nécessitera le réexamen de certaines de ses dispositions réglementaires :

-les études urbaines en cours en matière de programmation, organisation et fonctionnement urbains, notamment sur les secteurs suivants :

-le port et ses arrières,

-les abords de la mairie,

-les secteurs « les Prés Derrières et Excuvilly » à Bonnatrait,

-le secteur des équipements sportifs, scolaires et socio-culturels « Aux Crêts ».

-les études de transport en cours relatives au désenclavement du Chablais, qui impacteront le fonctionnement global de la commune et plus particulièrement la traverse urbaine de Bonnatrait.

-les études réalisées relatives à la densification « douce » des secteurs d'habitat de faible densité.

-les études en cours relatives à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et une meilleure prise en compte des aléas naturels dans ce domaine, notamment dans les secteurs de Prailles et Filly.

-les modifications à apporter au règlement en vigueur afin de préciser certaines de ses dispositions.

Poursuivre un objectif principal de développement maîtrisé et harmonieux, se fondant sur les principaux axes de réflexion suivants :

-La vie et l'animation de la commune à conforter, par la recherche d'un développement gradué et adapté (logements, services, équipements, espaces publics...) aux spécificités de l'armature urbaine et rurale de SCIEZ, préférentiellement au chef-lieu et à Bonnatrait, pour répondre à l'exigence d'affirmation d'une centralité au service de la qualité de vie des habitants et de celle de l'armature urbaine du Chablais.

-Un développement urbain à maîtriser : en cohérence avec le rôle attendu pour SCIEZ, les perspectives démographiques et de consommation de l'espace définis par le SCOT du Chablais, mais également au regard des capacités des réseaux divers, de l'accès aux transports collectifs et aux services de proximité, ainsi que de la protection des sensibilités agricoles, paysagères et naturelles de la commune, et sous-tendant une évolution modérée des ha-meaux.

-Un positionnement touristique et autour des loisirs à conforter, dans l'intérêt de la commune et celui du Chablais, en accompagnant son adaptation aux attentes et aux pratiques du marché en pleine évolution, pour garantir son dynamisme.

Ainsi, il s'agira de soutenir l'offre en hébergements touristiques et d'améliorer le niveau et la compétitivité des équipements touristiques et de loisirs.

-Des services à la population, ainsi que l'activité artisanale, à soutenir, notam-

ment au chef-lieu et à Bonnatrait, pour le renforcement de la proximité entre habitat, services et emploi, ainsi que la vie et l'animation de la commune.

-La diversification de l'offre en logements à poursuivre et à renforcer, ainsi que la mixité sociale à renforcer, en cohérence avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes du Bas-Chablais, le SCOT du Chablais, dans l'objectif d'un meilleur équilibre social et générationnel de la population, de l'amélioration du parcours résidentiel de ses habitants.

-L'activité agricole et viticole à maintenir sur la commune, pour sa valeur productive avant tout, mais aussi pour son rôle de maintien de l'ouverture des paysages de la commune.

-La protection des espaces naturels et remarquables à assurer, et leur mise en valeur, en cohérence avec les orientations du SCOT du Chablais en la matière, ainsi que la fonctionnalité écologique du territoire communal à préserver.

-L'évolution d'un cadre bâti et paysager de qualité à maîtriser, afin que les développements futurs contribuent à une meilleure structuration des paysages urbains et naturels, notamment par :

-La protection et la valorisation maîtrisée des rives du lac, du patrimoine historique et rural, des espaces naturels et agricoles,

-Le développement et la valorisation de l'armature des espaces publics,

-La recherche d'une meilleure insertion de l'urbanisation contemporaine.

-La prise en compte et la lutte contre les risques et les nuisances.

D'une manière globale, une meilleure prise en compte des finalités et objectifs en matière d'aménagement de l'espace des dispositions législatives récentes en vigueur, notamment en matière d'environnement, de paysage, de modération de la consommation de l'espace, de mixité de l'habitat et d'accessibilité au logement.

Assurer, s'il y a lieu, la mise en compatibilité du document d'urbanisme avec les orientations révisées du SCOT du Chablais (approuvé le 23 février 2012).

Assurer la compatibilité ou la conformité juridique du document d'urbanisme avec d'autres plans, programmes ou d'autres documents supra communaux (intercommunaux, départementaux, régionaux) et des servitudes d'utilité publique applicables au territoire communal.

-ENGAGE LA CONCERTATION avec les habitants, associations locales et autres personnes concernées usant notamment de lettres d'information à la population aux grandes étapes de la procédure, de réunions de concertation publique, avec publication de l'avis de ces réunions dans la presse et affichage à la mairie. Un registre en mairie destiné à accueillir les observations du public, pendant toute la durée de la concertation, sera ouvert à la mairie.

Les documents d'information sur l'élaboration du document d'urbanisme seront à disposition à la mairie et sur le site internet www.ville-de-sciez.com au fur et à mesure de l'avancement des études et de la procédure.

-SOLLICITE l'aide de l'Etat, conformément à l'article L121-7 du Code de l'Urbanisme, afin qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à la révision du document d'urbanisme.

Le compte rendu officiel est disponible sur le site de la ville www.ville-de-sciez.com et affiché à la mairie.

Message aux frontaliers

Frontaliers du canton de Genève, faites-vous recenser !

Vous êtes frontaliers ? Avez-vous pensé à vous manifester auprès de votre mairie ?

Afin de s'assurer que votre commune perçoit bien la compensation financière qui lui est due, si vous êtes frontaliers et que vous habitez Sciez, quelle que soit votre nationalité, faites-vous recenser.

Merci de retourner le coupon ci-dessous par courrier ou mail à : **Mairie de Sciez - BP 20 - 74140 Sciez - Mail : commune.sciez@orange.fr**



Recensement des travailleurs frontaliers

Nom : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Nom de l'employeur : Profession :

Adresse de l'employeur :

Travailleur frontalier (cocher la case correspondante) :

Français N° de carte de travail..... Date de délivrance

Suisse Franco-Suisse Membre de l'Union Européenne Hors de l'Union Européenne

Crues du Redon

Suite aux crues du mois de mai, le SYMASOL et la mairie de Margencel ont été alertés par des résidents du village du Redon à Séchex quant aux érosions accrues des berges au droit du Village. La formation d'embâcles - amoncellement de bois dans le lit du cours d'eau - avant ou pendant une nouvelle crue, fait craindre des risques d'inondations du village.



Légende : le Redon au droit du Village du Redon (photo SYMASOL)

Le SYMASOL demande à toute personne, pêcheur, promeneur... qui constaterait des embâcles sur le cours du Redon de l'en informer. Tél : 04 50 72 52 04 ou mail : technicien.symasol@orange.fr

Ca s'est passé à Sciez

Les Associations ont tenu leur forum

La 9ème édition du Forum des associations qui marque la rentrée à Sciez a réuni plusieurs dizaines d'associations qui animent la vie locale, et reçu un nombreux public au Centre d'Animation de Sciez.



Photo : Les jeunes sapeurs-pompiers sur leur stand

Chaque association a présenté son fonctionnement et ses activités, sportives, artistiques ou culturelles, ciblée sur l'enfance et la jeunesse, le patrimoine etc.

Les associations locales sont présentes sur le bulletin municipal, disponible en ligne sur le site municipal www.ville-de-sciez.com

Les élus se mobilisent en faveur de leurs communes

Plusieurs dizaines d'élus - maires, adjoints, conseillers - du Bas-Chablais ont participé à la Journée d'Action organisée à Sciez par l'Association des Maires de France.

Ils ont dénoncé les conséquences de la baisse des dotations et certains effets négatifs de la réforme territoriale.

Les élus ont distribué des tracts sur le marché, dans différents commerces et aux automobilistes sur la RD1005.

Photo : Les maires du Bas-Chablais ont manifesté contre la baisse de dotations aux communes ; avec le maire de Sciez, le président de l'intercommunalité, la Vice-Présidente du Conseil départemental



Une Vogue bien fréquentée



caritatives.

L'association « Sciez en Fête » et ses bénévoles ont mobilisé une centaine d'exposants pour leur vide-grenier, foire à tout et artisanat dans le CAS pour la 7ème édition de la Vogue. Repas, orchestre, Ensemble Musical et vin d'honneur, concert d'accordéonistes et dédicace par des footballeurs de l'ETG et bien d'autres animations ont conquis le public.

Les bénéfices sont reversés à des associations

La Traction Animale a fait recette

Organisée en partenariat par une association de bénévoles en partenariat avec la commune de Sciez et le Réseau Rhône-Alpes Traction Animale, cette manifestation destinée aux professionnels et collectivités, a intéressé également le grand public et les scolaires. Animations autour du cheval de trait avec démonstrations diverses (en vigne, maraîchage, débardage, espaces verts, travaux urbains etc.) ont constitué la trame d'un rendez-vous festif et éducatif parmi les plus intéressants de la rentrée lémanique.



Bulletin municipal 2015 - 2016

Le nouveau bulletin municipal est disponible en ligne sur le site de la commune www.ville-de-sciez.com



Communication

Une appli mobile met la Haute-Savoie en valeur

Guidé par la volonté de simplifier la vie des amoureux de son territoire, le Département de la Haute-Savoie vient de lancer l'application **HauteSavoieExperience**, accessible gratuitement sur mobiles et tablettes (Apple Store et Google Play Store).

Destinée à tous publics cette application est l'outil indispensable pour découvrir ou redécouvrir la Haute-Savoie et connaître en temps réel les activités nature, culture ou randonnées, disponibles à proximité, grâce à son système de géolocalisation embarqué.

Covoiturage

« Même trajet, même voiture » !

Français et Suisses s'allient pour encourager le covoiturage dans le bassin lémanique

La forte croissance du bassin lémanique entraîne une saturation des routes aux heures de pointes. Pour fluidifier le trafic, préserver la qualité de vie et l'attractivité du bassin de vie, les Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, les cantons de Vaud et de Genève, Chablais Région (Canton du Valais) et le Groupement Local de Coopération Transfrontalière Transports Publics (GLCT TP) ont lancé un nouveau portail : covoiturage-leman.org

Ce moteur de recherche centralise toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique.

Une campagne de promotion du covoiturage a également été lancée pour sensibiliser les travailleurs frontaliers et les entreprises suisses à ses avantages.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet européen « Covoiturage et mobilité autour du bassin lémanique », initié collectivement en 2013, pour une durée de deux ans.

www.covoiturage-leman.org

Cimetière communal

Renouvellement et abandon de concession

Pour renouveler une concession échue ou établir une déclaration d'abandon de tombe ou de caveau, il convient de contacter le Service population au rez-de-chaussée de la mairie.

Pour tous renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à joindre le service au 04 50 72 60 04.

Lundi 2 novembre
Messe des défunts
20h00 : à l'Eglise de Sciez.

Vendredi 6 novembre
Cinétoile
20h00 : au Guidou, « Harcelé à perdre la raison » film documentaire de Daniel Kupferstein. En présence du réalisateur et du médecin du travail ayant suivi cette affaire.

Samedi 7 et dimanche 8 novembre
Villages sans Frontières
Samedi à 20h00 : projection au Guidou du film « Timbuktu ».

Dimanche dès 10h00 : conférence « Pourquoi les Africains migrent » par Mutombo KANYANA, Dr ès Relations Internationales. Suivie d'un spectacle musical en famille.



Mercredi 11 novembre
Armistice de la guerre 1914 - 1918
11h00 : Rassemblement devant le carré militaire au cimetière. Allocutions et dépôt de Gerbes.

11h30 : Rassemblement devant le monument aux Morts.



Ville-de-sciez.com

Chaque jour des infos services et des articles sur la vie communale et municipale sont mis en ligne.

Samedi 14 novembre
Conférence
20h00 : au Guidou « Quelles valeurs morales en république laïque ? » suivie d'un concert par l'ensemble FMR.



Mercredi 18 novembre
L'atelier des Up'timistes
20h00 : salle des oiseaux, « Vivre une vie harmonieuse. FCS : 04 50 72 70 47.

Vendredi 20 novembre
Cinétoile
20h00 : au Guidou, « Zanetta ».

Samedi 21 novembre
Concert
20h00 : au Guidou, « En attendant Noël » organisé par l'Ensemble Musical de Sciez. Résa : 06 08 25 68 22.



Samedi 21 et dimanche 22 novembre
Grande Farfouille
De 9h00 à 18h00 : au C.A.S, organisée par l'association « Nouvel Elan ». Réservation : 06 95 67 25 77.



Dimanche 22 novembre
Messe
09h00 : à l'Eglise de Sciez.

Samedi 28 et dimanche 29 novembre
Salon des maquettes
Dès 9h00 : au C.A.S
 Informations : 06 72 24 89 05.



Samedi 28 novembre
Récital
20h00 : au Guidou, « Schubert : Le Voyage d'Hiver ».



Dimanche 29 novembre
Concert
17h00 : à l'Eglise de Sciez, « Le Chœur Non Nobis ». Info : kantuta@live.fr



Vendredi 4 décembre
Cinétoile
20h00 : au Guidou